CEUX DU RAIL

Association affiliée à l'UAICF
(Comité UAICF Ouest)

BULLETIN D'ADHESION

EXERCICE 2024

Adhésion ❒ Réadhésion ❒

Je soussigné(e)

NOM et Prénom			
Date et lieu de naissance		N° carte UAICF	
N° CP *(pour les cheminots actifs, retraités et les ayants-droit) :*			
Adresse personnelle			
Téléphone personnel		Courriel personnel	
Téléphone SNCF		Courriel SNCF	
Cheminots actif ❒ cheminot retraité ❒ ayant droit ❒ extérieur SNCF ❒			

Pour les cheminots et ayant droit uniquement :

Comité Social Economique (CSE) d'appartenance	
Comité des Activités Sociales et Culturel Interentreprises (CASI) d'appartenance	

demande mon adhésion à l'association CEUX DU RAIL

L'adhésion annuelle à l'association est obligatoire et valable de janvier à décembre 2023.
Son montant est fixé à :
- 16 € pour les agents SNCF et assimilés (famille et étudiants)
- 20 € pour les autres

dont 1,50 € seront versés à UAICF Ouest

Fonctionnement de l'association

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts ainsi que de la charte de protection des données personnelles de l'UAICF. La signature de l'inscription implique l'acceptation sans réserve de ces documents.

❒ J'autorise ❒ je n'autorise pas
l'association à mettre en ligne sur son site ou sur les réseaux sociaux ou dans les publications UAICF des photos ou vidéos prises dans le cadre de l'activité de l'association
Il vous est possible à tout moment d'exercer votre droit à modifier l'utilisation de votre image ou de vos données personnelles en contactant l'association par écrit (courrier ou courriel).

date : ..... /...../ .....

signature :

❑ Remise de la vignette : OUI /NON